

Le nouveau site de l'Ensaï

Une nouvelle charte, deux lignes graphiques au choix, un contenu actualisé en fonction des nouvelles responsabilités de l'école...

www.ensai.com

le nouveau site Internet de l'Ensaï, est en adéquation avec le projet d'établissement.



"L'originalité du site est contenue dans les deux lignes graphiques au choix de celui qui le consulte" précise Patrick GRISSELLE,

Responsable des nouvelles technologies au sein du Département communication, relations extérieures et internationales.

"Cela symbolise la diversité du public accueilli à l'école et la diversité des domaines d'activité des jeunes ingénieurs - statisticiens. Mais nous avons aussi voulu disposer d'une autonomie totale en ce qui concerne le contenu et ses mises à jour, la création de rubriques ou de sous-rubriques supplémentaires, l'intégration de

visuels et autres images... Bref, un site bien à nous. Nous en sommes aujourd'hui maître et pouvons le faire évoluer comme nous le souhaitons. Le développement graphique et organisationnel proprement dit a été confié à une société de services qui disposait d'un outil intégré de création et de mise à jour très performant et très convivial.

Ce site s'adresse aux futurs élèves : on y trouve toutes les modalités d'inscription aux épreuves des concours communs polytechniques auxquels l'Ensaï adhère en compagnie de 60 autres écoles d'ingénieurs, les procédures d'admission sur titres, le contenu de toutes les formations dispensées à l'école, les débouchés des ingénieurs comme des élèves fonctionnaires.

www.ensai.com s'adresse aussi aux

entreprises à travers sa rubrique "Espace entreprises". Celle-ci offre notamment la possibilité de déposer en ligne les offres de stages qui seront directement transmises aux élèves concernés et donne un aperçu des thèmes des stages de fin d'études réalisés par les étudiants. Le monde enseignant y tient également sa place : le cursus et les travaux des enseignants - chercheurs y sont développés. De la même façon, la rubrique "Actualités" informe l'internaute des récents événements ou manifestations qui ont été ou seront organisés à ou avec l'école. D'autres rubriques et un contenu évolutif viendront enrichir ce site dont la version anglaise sera mise en ligne au début 2004."

www.ensai.com, un site Internet à visiter sans modération.



le communiqué de l'Ensaï

COMMUNIQUÉ
JANVIER 2004

N° 23

Editorial



2003 qui vient de s'achever aura sans doute permis à l'Ensaï de consolider son image dans le paysage des écoles d'ingénieurs.

L'année 2004 devrait lui permettre d'atteindre les premiers objectifs définis dans le projet d'établissement 2004 - 2008 : diminution progressive du volume des enseignements théoriques, plus grande place accordée aux projets d'entreprises, plus grande autonomie des élèves, développement de la formation humaine, renforcement de la culture d'entreprise... A ce sujet, notons qu'après la mise en place en 2003 du stage opérateur de fin de 1^{ère} année, le stage d'application de fin de 2^{ème} année deviendra obligatoire dès 2005 pour les élèves du cycle ingénieurs. Ainsi, tous les élèves d'une promotion donnée auront passé 9 mois en entreprise durant leur cursus.

Enfin, la réforme LMD (Licence - Master - Doctorat) n'est pas non plus absente des préoccupations de l'école et les maillages avec les universités partenaires sont aussi à l'ordre du jour. Ils permettront à nos élèves désireux d'engager un parcours de recherche de suivre en parallèle les enseignements de l'école et ceux des "Masters recherche".

De grands chantiers en perspective.

Le comité de rédaction

Regard

Un consultant à l'Ensaï

René EKSL, consultant en organisation au sein de la société Geste dont il est l'un des co-fondateurs, a, avec Alain CHATAIGNER également consultant de Geste, accompagné l'Ensaï dans l'élaboration de son projet d'établissement 2004-2008. Son regard extérieur, mais sans complaisance, a été très constructif.

"A l'origine, l'Ensaï (ex Ensae-Cgsa) avait pour vocation de former les attachés de l'Insee et des élèves dits "titulaires" appelés à exporter leur qualification dans le secteur privé. La création de l'Ensaï, qui a notamment conduit à allonger la durée de la scolarité à 3 ans pour les élèves titulaires, et surtout, l'agrément de la Commission des Titres d'Ingénieur en juin 2002, ont sérieusement modifié les enjeux de cette école. Son nouveau statut d'école d'ingénieurs exige des orientations et des engagements, tout en continuant à satisfaire pleinement les besoins internes de l'Insee, son organisme de tutelle. Deux publics à former, deux voies professionnelles divergentes. Il faut trouver un chemin commun. C'est la mission du projet d'établissement : recadrer les objectifs de l'école en interne, pour ceux qui sont au cœur même du métier : enseignants, chercheurs, administratifs... ; renforcer et clarifier l'image de l'école vis à vis des entreprises, de l'Insee, des élèves et futurs élèves.

Mon rôle, en tant que consultant extérieur, était de formaliser ces objectifs de manière concertée avec le maximum de personnes et de rédiger ensuite un document qui mobilise,

dans une même direction, aussi bien les acteurs internes que l'environnement de l'école. Mais attention, ce projet d'établissement n'a de sens que si des actions concrètes sont réellement mises en œuvre et des moyens mis à disposition pour l'accompagner. Ce n'est bien sûr que le début d'un travail programmé sur 5 ans.

L'école bénéficie d'une image extrêmement positive. Soutenue par une communauté de statisticiens, elle est en adéquation avec les besoins professionnels. De plus, l'Ensaï a la chance d'être sur un créneau très particulier. Elle forme des étudiants à une discipline statistique qui aujourd'hui se niche partout : dans l'industrie, la grande distribution, la banque, les organismes de crédits, la santé, la gestion des risques... Les jeunes ingénieurs n'ont aucune difficulté à s'intégrer dans le tissu économique. Son articulation avec l'Insee, organisme de référence de la statistique publique, est une force supplémentaire. Ses faiblesses ? Le fait de former deux publics différents est un frein à son développement. Son image de "petite sœur de l'Ensae" en est un autre.

Aujourd'hui, l'Ensaï a tout pour devenir grande. Pour cela, il faut la laisser s'émanciper et voler de ses propres ailes. Le projet d'établissement est une pierre de cette construction. Il traduit bien une volonté de trouver définitivement sa place dans le monde performant des écoles d'ingénieurs. Enfin, il s'inscrit dans la perspective du renouvellement de l'agrément de la Commission des Titres d'Ingénieur".

page 1 • Editorial, Regard

pages 2-3 • Ensaï

Pédagogie, recherche, international
... au centre des débats

page 4 • Internet, Repères



Repères

Dans le cadre du Club Conférences de l'Ensaï, Edmond HERVE, ancien Ministre et Maire de Rennes, fera une intervention le 23 janvier sur le thème "Statistiques et décideurs locaux".

Comme annoncée dans le précédent "Communiqué de l'Ensaï", la remise officielle des diplômes aux élèves de la promotion 2003 aura lieu le 24 janvier 2004. Le parrain de cette promotion sera Robert ROCHEFORT, Directeur général du CREDOC.



Pascal CHEVALIER, Directeur adjoint chargé des études, a quitté son poste le 31 décembre 2003 pour rejoindre la Direction générale de l'Insee.

Il sera remplacé par Eric LESAGE.

le communiqué de l'Ensaï

L'Ensaï appartient au Groupe des Ecoles Nationales d'Economie et Statistique (GENES) de l'INSEE. Ce groupe comprend également l'ENSAE, le CREST et le CEPE.

Campus de Ker Lann - Rue Blaise Pascal
BP 37203 - 35172 BRUZ Cedex

Directeur de la publication : Pierre JOLY
Rédacteur en Chef : Alain LE PLUART
Collaboration rédactionnelle : Florence BUTRUILLE
Réalisation : IG.COM - Nantes
ISSN : 1627-5357

Prix : 2,3 €

Pédagogie, recherche, international, ...au centre des débats

Faire évoluer le projet pédagogique vers plus de pragmatisme, renforcer le tissu relationnel avec le monde économique, accroître les coopérations avec les milieux de la recherche, s'ouvrir davantage à l'international, ... ces grands axes de développement ont été définis dans le projet d'établissement de l'Ensaï. Un projet qui s'est construit pas à pas avec l'ensemble des acteurs concernés. Depuis quelques mois, des réunions plénières et des commissions ad hoc ont permis de réfléchir à l'avenir de l'école.

Pierre JOLY, directeur de l'Ensaï depuis septembre 2002, nous livre les grandes orientations de ce projet 2004-2008.



Où en est aujourd'hui l'Ensaï ?

"Notre école va de l'avant. Habilitée à délivrer le titre d'ingénieur en 2002, elle s'est engagée sur un certain nombre d'objectifs pour faire évoluer son projet pédagogique mais aussi pour conserver toutes ses chances d'une nouvelle habilitation lors de son prochain "examen de passage". Nous souffrons, comme beaucoup d'autres écoles, d'un enseignement par trop théorique même si de réelles avancées sont à noter. Nous souhaitons orienter notre projet pédagogique vers plus d'applicatif. Ceci implique de donner davantage d'autonomie aux étudiants, de favoriser les périodes en entreprise, de repenser notre recherche, de s'ouvrir encore plus à l'international, etc. Corrélativement, à la fin de l'année 2002, l'Insee a souhaité faire un premier bilan de l'organisation et de la délocalisation de l'Ensaï. Tout cela nous a donc conduit à mener cette

réflexion sur un projet quinquennal d'établissement."

Quelle démarche avez-vous suivie ?

"Pendant 4 mois, des réunions plénières puis thématiques ont permis à l'ensemble des acteurs (enseignants, chercheurs, administratifs) de définir les nouvelles orientations de l'école. Concrètement, par petits groupes, nous avons travaillé sur 4 thèmes : la pédagogie et l'enseignement, la recherche, les relations extérieures et l'international, le fonctionnement interne. Deux consultants nous ont aidé à faire un travail d'analyse de notre métier et de la représentation externe de l'école. Le fruit de ces échanges, une fois validé, a été formalisé dans un document qui sert désormais de référence à notre développement. Reste maintenant à le décliner en plans d'actions."

Qu'en est-il ressorti ?

"Premier point fort, jamais depuis sa création l'Ensaï ne s'était réellement mise en position de penser "prospective" et de dessiner les contours d'un futur probable. Ensuite, les gens en interne se sont sentis mobilisés et ont participé activement à la réflexion même si en fin de parcours un certain attentisme s'exprimait. Ils ont aussi appris à mieux comprendre le métier de l'autre et donc à mieux appréhender ses contraintes. Enfin, dans les groupes thématiques, les débats ont été très riches et ont

abouti à des propositions concrètes. Par exemple, le groupe "recherche" a soulevé de nombreux points sensibles et a pris conscience d'une nécessaire réorientation de ce domaine. Nous souhaitons en effet plus et mieux intégrer la recherche dans la vie de l'école. Cela peut aboutir à la création d'un département de la recherche qui travaillerait en étroite collaboration avec le Centre de Recherche en Economie et Statistique domicilié en région parisienne qui possède deux laboratoires physiquement implantés dans nos locaux.

Nous voulons créer des synergies fortes entre ces deux structures, ce qui sous-entend aussi de redistribuer les charges de travail pour libérer du temps aux chercheurs.

De la même façon, l'inscription dans le cursus de l'école d'une obligation pour les élèves du cycle ingénieurs, d'effectuer à l'horizon 2008 leur stage de fin de 2^{ème} année (cf. ci-après) ou leur stage de fin d'études à l'étranger n'est pas non plus une mince affaire. Cela va nécessiter une ingénierie et des moyens spécifiques. C'est pourquoi, pour relever ces défis, nos moyens humains restent encore insuffisants et en deçà des effectifs des écoles d'ingénieurs concurrentes formant des promotions de taille équivalente aux nôtres.

Dans l'immédiat, il nous faut donc optimiser les missions de chacun. 56 personnes font vivre cette école, dont 18 enseignants permanents."

Qu'en est-il des orientations pédagogiques ?

La pédagogie est un des grands chantiers de ce projet d'établissement : cinq pistes pour l'améliorer.

■ "Il faut que l'école mette en place une pédagogie donnant plus de place à l'autonomie des élèves, une démarche active vers la connaissance. Pour cela, nous devons mieux prendre en compte le parcours de chaque élève, mieux utiliser ses acquis antérieurs. Mais tendre peu à peu vers des cursus "individualisés" nécessite plus de souplesse et un allègement significatif du volume global des cours. Actuellement, l'emploi du temps des élèves ne leur permet pas de libérer suffisamment de temps personnel pour s'informer sur leur futur métier, davantage fréquenter la bibliothèque, être associés plus étroitement aux manifestations organisées par l'école..."



Nous réfléchissons donc à l'élaboration d'un cursus associant enseignement et développement de la formation humaine (sciences humaines, communication, sport, langues, atelier-théâtre...), un schéma qui s'inscrit tout naturellement dans notre réflexion d'ensemble sur le projet pédagogique."

■ "Autre axe, renforcer la culture d'entreprise. Les recommandations de la Commission des Titres d'Ingénieurs ont été, à cet effet, productives car après avoir mis en place dès 2003 un stage opérateur obligatoire en fin de 1^{ère} année, nous avons décidé de rendre obligatoire, dès 2005, le stage d'application

de fin de 2^{ème} année qui débutera alors à la fin du mois de mai.

Ainsi, tous les élèves ingénieurs d'une promotion donnée auront passé 9 mois en entreprise durant leur cursus ce qui est, sur trois années de formation, un excellent compromis du ratio théorie/pratique. Au-delà de ces périodes en entreprises, nous souhaitons une participation accrue de professionnels à notre formation car nous voulons rendre plus présentes l'entreprise et ses réalités au travers des enseignements. Il faut également que les membres de l'équipe pédagogique soient plus souvent impliqués dans le tissu économique local."

■ "Renforcer et élargir nos partenariats à l'international et la mobilité de nos étudiants signifie une école plus ouverte, un enseignement avec la possibilité de suivre des cours dispensés en anglais... Les accords ERASMUS passés avec 7 universités européennes ou les accords bilatéraux avec des universités allemandes, anglaises ou américaines montrent que le terrain a déjà été balisé. Cependant, nous devons poursuivre nos efforts et accroître notamment les contacts avec des entreprises étrangères. C'est le renforcement d'une dynamique qui existe déjà."

■ "En ce qui concerne l'option formation par la recherche, et afin de préparer plus tôt les étudiants qui choisissent cette voie, nous souhaitons qu'ils puissent s'inscrire dans cette option dès la 2^{ème} année. Actuellement, c'est seulement en 3^{ème} année que les élèves désireux de s'engager dans un parcours de recherche suivent, encadrés par un tuteur, les cours de spécialisation de l'Ensaï en parallèle de ceux des DEA avec lesquels nous avons passé des conventions."



■ "Enfin, du côté des élèves fonctionnaires de l'Insee, nous voulons qu'ils aient une plus grande lisibilité des travaux qui pourront leur être confiés à l'issue de leur formation et des possibilités qui leur sont offertes en termes de trajectoire professionnelle. Des séances d'information et des conférences un peu plus magistrales sur le Système Statistique Public vont leur être proposées dès cette année. Nous espérons ainsi les intéresser à leur futur environnement professionnel et les convaincre de l'importance de la statistique publique. C'est une façon aussi pour nous de mieux "profilier" les formations dont ils auront besoin et ainsi permettre un parcours différencié de celui des futurs ingénieurs.

On pourrait donc imaginer de proposer des modules de formation fondamentale obligatoires et un choix de matières secondaires lié au statut des élèves (ingénieurs ou fonctionnaires)."

Et dans un avenir proche, quels seront les quotas des recrutements 2004 ?

"Les quotas 2003 seront maintenus en 2004. Nous recruterons donc 62 élèves ingénieurs sur concours : 48 dans la spécialité "mathématiques" et 14 dans la spécialité "économie". Par ailleurs, 18 élèves seront admis sur titres et le quota d'élèves fonctionnaires a été fixé à 50 par notre organisme de tutelle. Ces élèves fonctionnaires seront dans leur grande majorité issus eux aussi des concours communs polytechniques."

Soutien du Conseil de Perfectionnement

Le 5 décembre, le projet d'établissement a été présenté aux membres du Conseil de Perfectionnement. Cette instance fixe les grandes orientations de l'école, aide à son pilotage, délibère sur son organisation, et définit les quotas d'élèves admis au recrutement de l'année suivante. Présidée par le Directeur Général de l'Insee, elle est constituée de représentants d'entreprises, de membres d'établissements d'enseignement supérieur (universités, grandes écoles...) de fonctionnaires du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, Ministère de tutelle de l'Ensaï, de deux représentants des élèves et du Président de l'association des anciens élèves, soit au total 21 membres. A l'ordre du jour de cette réunion : la présentation du projet d'établissement, la politique des stages, l'harmonisation européenne des diplômes, le bilan du recrutement 2003 et les propositions 2004. A l'issue de la présentation du projet d'établissement, les membres du Conseil de Perfectionnement qui ont approuvé l'ensemble de la démarche et les grandes orientations, ont insisté sur l'importance de le décliner rapidement en actions concrètes pour ne pas voir se fragiliser la dynamique qu'il a enclenchée.